d'Arthur Sévalien, décédé l'avant veille, âgée de quarante ans. Présents Arthur Sévalien et Octave Sévalien, qui n'ont pu signer. Lecture faite.

P. Desjardins, ptre.

B. 39
Jos. Edmond Hervé Bouchard.

Le quatorze octobre mil neuf cent dix, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Joseph Edmond Hervé, né l'avant veille, fils légitime d'Adélard Bouchard, cultivateur, et d'Alma Turgeon, de cette paroisse. Le parrain a été Honoré Robichaud, et la marraine Mathilde Bouchard, son épouse et la tante de l'enfant, qui ont signé avec nous. Le père a déclaré ne savoir signer. Lecture faite.

Honoré Robichaud
Mathilde Bouchard
P. Desjardins ptre. curé.

B. 40
Marie Simonne Kerouack.

Le douze novembre mil neuf cent dix, nous soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie Simonne, née le neuf courant, fille légitime de Sulpice Kerouack et Josephine Arbour, de cette paroisse.